

Marbot

Notre bulletin



ils ont visité notre Entreprise



Mr le préfet de la Dordogne

Monsieur JAFFREZOU Préfet, Commissaire de la République du Département de la Dordogne, Monsieur DARBON, sous préfet de l'arrondissement de Périgueux, Secrétaire Général de la Préfecture de la Dordogne accompagnés de leurs épouses ont visité notre entreprise le 15 Juin 1983.

Ils ont été très attentifs à tout ce qui concerne la marche de notre entreprise, ses problèmes, et ses développements.

Nous les remercions sincèrement du grand intérêt qu'ils nous ont témoigné à cette occasion.

◀ Mrs Bourst, Jaffrezou, Dabon, Mmes Dabon Seguy, Jaffrezou

Le Général Guichard

Le Général GUICHARD commandant la 41^e Division Militaire "AQUITAINE" a découvert notre entreprise au cours de la visite qu'il nous a rendue le 21 Juin 1983.

Le Général GUICHARD s'est montré intéressé à plusieurs titres; en tant que responsable d'un nombre important d'utilisateurs de nos produits, et en tant que Périgourdin. En effet, le Général GUICHARD est originaire de la Dordogne et fut donc heureux de visiter une des entreprises les plus importantes de notre région.

▶ Le Général Guichard, Mr Bourst



Mr Meneses

Du 9 au 12 Mai nous avons eu le plaisir de recevoir à Neuvic Monsieur Meneses qui est responsable pour la B.S.O. des machines pour les entreprises CUIR, de l'efficacité et de la mise en place des nouveaux procédés.

Profitant de son séjour en Europe où il avait participé à la SHOECON à Milan, il s'est arrêté à Neuvic pour nous faire part des derniers progrès et développements du monde de la chaussure.

C'est un ami qui a visité avec attention nos ateliers, qu'il soit ici remercié de tous les conseils qu'il a bien voulu nous donner.

◀ Mrs Meneses, Rodrigo



Mrs Mauss et Rieupe

C'est avec un vif plaisir que nous avons accueilli Messieurs Mauss et Rieupe.

Pendant leur séjour, Messieurs Mauss et Rieupe eurent l'occasion de se pencher sur nos produits, nos techniques, nos problèmes et de communiquer à tous ceux qu'ils ont rencontré le désir de bien faire, celui de prospérer et de progresser dans notre entreprise.

Nous les remercions bien sincèrement de l'aide et de la collaboration efficace qu'ils nous ont apporté au travers de leur compétence.

▶ Mrs Mauss, Bourst, Jegou, Rieupé

Mr Deckers

Comme chaque année à la même époque, Monsieur Deckers, responsable du département chaussures de sécurité à Bata Best (Hollande) nous a rendu visite pour examiner les problèmes de livraison, de commandes futures, de développement du produit et de qualité de nos chaussures.

Cette excellente collaboration entre les deux usines permet de bien augurer quant à l'avenir de la chaussure de sécurité.

▶ Mr Jegou, Mme Segala, Mr Bourst, Deckers



Mr et Mme Levasseur

Monsieur LEVASSEUR, ancien Président Directeur Général de notre société et Madame, ont profité d'un passage à Neuvic pour nous rendre une amicale visite.

C'est avec émotion qu'ils ont revu les ateliers et bureaux et serré de nombreuses mains.

Monsieur et Madame LEVASSEUR seront toujours les bienvenus à Neuvic.

◀ Mr Bourst, Mme et Mrs Levasseur, Lacour



L'école internationale de Bordeaux



Une vingtaine de personnes issues de dix-neuf pays francophones et actuellement en stage de perfectionnement en Gestion d'Entreprise à l'Ecole Internationale de Bordeaux sont venus visiter l'Entreprise.

Toutes ces personnes ont des responsabilités de haut niveau dans leurs pays respectifs.

Au cours de la discussion qui a suivi la visite, nous avons pu mesurer l'intérêt montré par nos visiteurs à nos fabrications, nous laissant même espérer des échanges commerciaux futurs.

◀ Les élèves à l'ouverture du cours

Mr Fouquet

Monsieur Fouquet, Directeur de l'Institut Polyvalent de formation de Boulazac est venu faire le bilan de l'enseignement pratique distribué au CFA à quelques mois du C.A.P.

La comparaison des travaux effectués par rapport aux acquis minimum demandés pour la préparation de l'examen a pleinement satisfait notre hôte.

◀ Mr Turquet, Mme Faugeras, Mr Fouquet, Melle Goueythieu



Les épouses des officiers du 5^e chasseur



Vivement intéressée par notre entreprise lors de sa visite avec le Colonel, Madame COMBEAU est revenue dans nos murs, accompagnée par les épouses des officiers du 5^e Chasseur qui se sont à leur tour déclarées enchantées par cette approche du milieu industriel.

◀ Deux groupes très attentif lors de la visite



DANS LE CADRE DE **LA FORMATION CONTINUE**

PRODCO 83 s'est déroulé du 15 Mai au 4 Juin au Centre International de Formation de Moussey.

Notre société était représentée à ce cours par Mademoiselle Brigitte Valageas, Messieurs Jean-Pierre Cornut et Jean-Pierre Fourloubey.

Les impressions de ces trois personnes sont tout à fait élogieuses quant à la qualité de ce cours. Publier ici une liste complète des centres d'intérêt serait trop longue, mais on peut noter entre autre points principaux les modules : management, marketing, cercles de qualité, visites d'usines, présentant une activité différente de la notre etc...

Au 700, Messieurs Baron, Champouillon, Deschamps, Desplat, Marzilger, Michaux ont suivi les cours dispensés au LEP du Gour de l'Arche pour un stage en électrotechnique 2^e degré.

Ce stage fait suite à celui organisé l'an passé et était destiné à compléter la formation reçue et à vérifier les acquis pratiques et théoriques.

C'est au Lycée Albert Claveille que Messieurs Belin et Deschamps ont suivi le stage d'automatisme du 1^e degré organisé par le GRETA.



Les participants à ProdcO

Ce cours comprend l'étude du GRAFCET, des schémas normalisés, des cycles de travail en hydraulique, pneumatique, oléo-pneumatique ainsi que les fluides utilisés et l'appareillage nécessaire tels que distributeurs, capteurs etc...

Monsieur Jean-Paul LABRUE s'est rendu dans l'agenais suivre un stage de l'ASFO sur la conduite des chaudières à vapeur.

C'est à l'ASFO Dordogne que Messieurs Abel ALLEMANDOU, Bernard BOUCHARD du 680 et René DANIEL du 712 sont allés passer le permis cariste.



Lors de la remise des certificats de stage

MARBOT PRESENT A COMECAM

Du 6 au 11 Juin s'est tenu à Satory, près de Versailles, l'exposition de matériels d'armement terrestre. Cette manifestation qui a lieu tous les deux ans, est organisée par le Ministre Français de la Défense à l'intention des acheteurs étrangers.

Pour la première fois COMECAM a présenté, dans l'enceinte de l'exposition, ses équipements relevant directement de l'armement terrestre : survêtement de protection NBC (Nucléaire, Bactériologique, Chimique), gilets pare-balles, emballages pour missiles, tentes modulaires, filets de camouflage, châteaux d'eau démontables, casques, uniformes, boucliers et bien entendu chaussures... pour n'en citer que quelques uns.

COMECAM a été créée en 1981 sur l'initiative de 23 entreprises françaises (Marbot est adhérent depuis les premiers jours) spécialisées dans la fourniture de matériels civils et militaires, soucieuses d'associer leurs efforts pour promouvoir leurs exportations. Son originalité est de réunir des fabricants de matières premières, de produits intermédiaires et de produits finis.

Ces 23 entreprises, déjà fournisseurs de l'administration française, disposent d'une gamme étendue de produits de haute technicité par leurs matières et leurs conceptions.

La chaussure était représentée exclusivement par notre société. Nos produits étaient présentés sous leurs meilleurs auspices dans un stand très attractif ou sur les rayons nos chaussures les plus élaborées étaient bien en évidence.

A côté des différents brodequins de marche, conçus pour tous les climats, nous présentions des sandales, nails, chaussures de sport et de sortie dans plusieurs variantes.

Nous avons reçu sur le stand des visiteurs venus des cinq continents et nous pouvons dire que les contacts pris sont encourageants au vu du nombre de demandes d'échantillons et de cotations enregistrées.



Sous la tente, nos chaussures



L'entrée du stand et l'important matériel exposé

Le Ministère des Transports communique

Nous avons reçu les prévisions du trafic routier pour le mois de Juillet 1983.
Les trois premiers jours du mois seront en circulation dense sur l'ensemble du territoire.
Le 8 et le 13 seront denses en Ile de France.
Le 9, le 14 et le 23, circulation dense dans le couloir rhodanien entre Beaune et Orange.
Pour le retour de vacances :
Jeudi 28 Juillet, circulation dense,
Vendredi 29 Juillet, circulation difficile,
Samedi 30 Juillet, circulation difficile,
Dimanche 31 Juillet, circulation dense.
Bonne route à tous.

L'EXPRESSION DES SALARIES DANS L'ENTREPRISE

Portée du droit d'expression des salariés.

Le droit d'expression repose sur l'idée que le salarié qui exécute un travail occupe une place de choix pour en analyser les différents aspects et pour proposer les améliorations à y apporter.

En favorisant l'expression des travailleurs et en l'organisant, l'entreprise bénéficiera elle-même de l'apport que représentent leurs expériences, leurs réflexions et leurs propositions.

Domaine du droit d'expression

Les salariés auront à s'exprimer sur le contenu et l'organisation de leur travail, ainsi que sur la définition et la mise en œuvre d'actions destinées à améliorer les conditions de travail.

L'expression a ainsi à la fois un objet précis et un domaine très vaste d'application dans lequel il convient de faire entrer :

● **Les caractéristiques du poste de travail**

(conception de l'équipement, sécurité, hygiène)
ET DE SON ENVIRONNEMENT DIRECT OU INDIRECT.

● **Les méthodes et l'organisation du travail,**

La répartition des tâches, la définition des responsabilités de chacun et des marges d'initiative qui lui sont laissées, les relations entre les personnes induites par ce système d'organisation.

● **Les actions d'amélioration des conditions de travail.**

Celles-ci concernent non seulement, l'environnement physique, la réduction des nuisances, la prévention des accidents, mais aussi les possibilités d'allègement des charges de travail, l'amélioration des méthodes et des moyens de production, les changements dans l'organisation du travail, l'élargissement et l'enrichissement des tâches, etc...

Le champ ainsi défini s'étend en fait à tout ce qui est directement lié au travail et aux conditions dans lesquelles il s'exerce.

A l'inverse, il exclut les questions qui se rapportent au CONTRAT DE TRAVAIL, aux CLASSIFICATIONS, aux SALAIRES, aux AVANTAGES SOCIAUX. Ces points étant examinés lors des réunions des DELEGUES DU PERSONNEL et du COMITE D'ENTREPRISE.

Spécificité du nouveau droit.

Le droit d'expression est un droit qui s'exerce de manière "DIRECTE et COLLECTIVE".

L'expression est DIRECTE. Il s'agit d'un droit dont chaque salarié doit pouvoir user par une demande personnelle, quelle que soit sa place dans la hiérarchie et sa qualification.

Cette expression n'emprunte immédiatement ni la voie hiérarchique, ni celle des représentants du personnel.

L'expression est également COLLECTIVE.

Il s'agit de faire en sorte que chacun puisse s'exprimer, non pas dans un rapport individuel salarié-hiérarchie, mais en tant que membre d'une unité élémentaire de travail (EQUIPE, ATELIER, BUREAU...) placée sous l'autorité du même encadrement.

La mise en place de l'expression

Des négociations sont en cours dans notre Entreprise pour cette mise en place.

L'EMPLOYEUR et les DELEGUES SYNDICAUX ont à jouer un rôle actif au cours de la négociation en faisant des propositions concrètes et réalistes sur les modalités d'exercice du DROIT D'EXPRESSION, en fonction de l'organisation de l'entreprise.

L'échelon compétent pour recevoir des vœux et avis de chaque groupe d'expression des salariés dans l'Entreprise devra y donner réponse.

L'accord arrêtera les conditions dans lesquelles ces réponses seront elles-même portées à la connaissance des organisations syndicales représentatives, du Comité d'Entreprise, du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail, ou de toute commission compétente légalement instituée dans l'Entreprise.

Bilan de l'expérimentation

Pour notre entreprise, le Chef d'Etablissement devra procéder à une analyse des résultats de l'expérimentation à la date du 4 août 1984.

Cette analyse, accompagnée de l'avis des institutions représentatives sur les conditions dans lesquelles l'expression aura été mise en œuvre et sur les résultats auxquels elle aura conduit, sera transmise à l'INSPECTEUR DU TRAVAIL.

Grâce à ces analyses et à ces avis, le Gouvernement sera en mesure d'adresser au Parlement, avant le 30 Juin 1985, un rapport concernant l'application des dispositions du CODE DU TRAVAIL relatives au droit d'expression.

En tenant compte des conclusions de ce rapport, une loi déterminera, avant le 31 décembre 1985, les modalités définitives du DROIT D'EXPRESSION des SALARIES dans les ENTREPRISES mentionnées à l'article L. 461 - 1 du CODE DU TRAVAIL.

TOURNOI DE FOOT-BALL

Après une courte interruption, ce tournoi interservices a permis à 4 équipes d'essayer de porter au plus haut les couleurs et les espoirs qu'elles portaient.

Le beau temps était presque de la partie, ce n'est donc pas la pluie qui a pu empêcher les spectateurs et spectatrices de venir. Nous regrettons un peu la désaffection du public pour ces rencontres.

Quoiqu'il en soit, les supporters présents ont passé quatre excellentes soirées, car les rencontres ont été âprement disputées mais dans un excellent esprit sportif qui n'a pu que bien servir le football.

L'enjeu était d'importance, quatre coupes à disputer : la coupe **MARBOT** qui demeure la propriété du vainqueur, la coupe **DUMAS** qui est remise en jeu à chaque tournoi, la coupe **FAIR PLAY** destinée à récompenser l'équipe qui aura montré le meilleur esprit sportif au long des rencontres et la coupe **SPORT-AMITIE** dont le nom dit bien ce qu'il veut dire.

Le premier match éliminatoire eut lieu le mardi 24 Mai et vit la victoire du 405 contre l'équipe 450 A par 4 à 0.

Le second match opposait le 27 Mai le 450 B à Planèze, cette dernière équipe l'emportait par 4 à 1 sans que pourtant le 450 B ait démerité.

La première finale dite consolante opposait les deux équipes du 450, partie très serrée puisque la fin du temps réglementaire voyait un score nul 3 à 3. Il fallut s'en remettre aux tirs au but pour que le 450 B soit déclaré vainqueur et remporte la coupe **DUMAS**, remise par Monsieur **BOURST**. Le 450 A recevait la coupe **SPORT-AMITIE** remise par Madame **WEISSELDINGER**.

La seconde finale mettait aux prises le 405 contre **PLANEZE**, match très disputé par deux équipes bien composées, jusqu'à dix minutes de la fin, le tableau d'affichage est resté vierge. **PLANEZE** inscrit le premier but, ce fut celui de la victoire.

Monsieur **RODRIGO** devait remettre la coupe **MARBOT** aux vainqueurs et la coupe **FAIR PLAY** aux brillants seconds.

Il nous faut remercier ici, tous les participants à ce tournoi pour l'excellent esprit qu'ils ont montré au long des rencontres, les sympathiques arbitres **Michel NONY** et **Maxime LAVIGNAC** qui ont dirigé de main de maître les matchs, les généreux donateurs pour les coupes **SPORT-AMITIE** qui furent offertes par Madame **Monique WEISSELDINGER**, magasin **Shoes Shop** à Neuvic et Monsieur **CHATEAURAYNAUD**, assureur, qui offrit la coupe **FAIR PLAY**.

Nous ne ferons pas ici le compte rendu de la troisième mi-temps qui permet aux joueurs et organisateurs de passer une excellente soirée au restaurant d'entreprise.

Mais par contre, nous nous ferons le porte parole de la Direction, des joueurs et des organisateurs pour vous dire :

Rendez-vous à l'année prochaine pour le tournoi de football.



Ils ont gagné
La coupe Marbot

DEBOUT : Lavignac, Cassadour, Raymond, Constanty, Bouchard, Beyne, Doche, Couderc, Martial.

ACCROUPEIS : Vergnaud, Daulard, Aldeguer, Delgado, Fourgeaud, Charboneau, Brugère.



Les vainqueurs de
la coupe Dumas

DEBOUT : Rumbao, Couplet, Le Guen, Reveillas, Doche, Rapiengeas, Nony.

ACCROUPEIS : Lavocat, Grebil, Nasta, Ducher, Lacour.



Les gagnants de
la coupe Fair Play

DEBOUT : Lavignac, Bordas, Sirieix, Lacombe, Krawczyk, Cotte, Ladeuil, Foulard.

ACCROUPEIS : Couplet, Allemandou, Prioset, Gady, Lacombe, Doche.



Les gagnants de
la coupe Sport Amitié

DEBOUT : Cotte, Teillet, Naudet, Mathias, Constanty, Monset, Peytoureau, Nony.

ACCROUPEIS : Pareuil, Tauby, Marois, Chantegreil, Le Guen.



carnet de l'entreprise

NAISSANCES :

Julien au foyer de Monsieur SIRIEUX Jean-Paul.
Julie au foyer de Madame VEYSSIERE Isabelle.
Cyril au foyer de Monsieur GUICHARD Claude.
Ludovic au foyer de Monsieur TERRISSE J. Claude.

MARIAGES :

Mademoiselle VERDUGER Isabelle de l'atelier 418 avec Monsieur LAMBERT.
Mademoiselle ROUSSEAU Danièle de l'atelier 459 avec Monsieur CARIO.
Mademoiselle ZOGGIA Nathalie avec Monsieur AVILES.
Mademoiselle CLIMAUQUE Monique de l'atelier 410 A avec Monsieur PETIT.

DECES :

Madame CHABANAIS Raymonde a perdu son beau-père.
Madame DUPUY Martine a perdu son grand-père.
Monsieur et Madame COURRET Michel ont perdu leur grand-mère.
Monsieur DELUBRIAT Joseph a perdu son père.
Monsieur et Madame FONMARTY Jacques ont perdu leur belle-mère et mère.

Monsieur et Madame PEYSSARD Raymond ont perdu leur belle-mère et mère.

Madame BOYER Nicole a perdu sa grand-mère.
Madame DESMARTIN Yolande a perdu sa grand-mère.
Madame RACHET Marguerite a perdu sa mère.
Madame PAUL Nicole a perdu sa grand-mère.
Monsieur et Madame BOST Guy ont perdu leur beau-père et père.
Madame CHAUMARD Raymonde a perdu son beau-père.
Madame CHAUMARD Danièle a perdu son grand-père.
Madame DAGNAUD Colette a perdu son beau-père.
Mademoiselle MARTIN Murielle a perdu son grand-père.
Messieurs NOVO René et Pierre ont perdu leur mère.
Monsieur GARDILLOU Lucien a perdu sa mère.
Monsieur et Madame GARDILLOU Albert ont perdu leur mère et belle-mère.
Monsieur et Madame MAZE Christian ont perdu leur grand-mère.
Monsieur et Madame DESVERGNE René ont perdu leur père et beau-père.
Madame LAROCHE Maryse a perdu son beau-père.
Monsieur FAURE J. Claude a perdu son beau-père.
Monsieur TEILLET J. Louis a perdu son père.
Madame MONTAGNE Paulette a perdu sa belle-mère.

LIBRE-SERVICE

A VENDRE vélo dame. Etat neuf. S'adresser à M. MOUTY ou tél. au 81.56.66.

A VENDRE 104 Peugeot GL année 1976. Très bon état. Tél. : 81.58.36 H.R.

A VENDRE 2 CV année 1958. Carrosserie bon état. Bon état de marche. Prix 2000 F - Tél. (16-53) 90.33.65.

A VENDRE Simca 1100. Carrosserie bon état. Bon état de marche. Prix 2000 F - Tél. : (16-53) 90.33.65.

A VENDRE à Planèze (24190 NEUVIC) maison. 3 chambres, salle à manger, séjour, cuisine, sous-sol, véranda, balcon couvert 11 x 2, salle de bain, chauffage central, jardin 4 ares. Prix à débattre. Ecrire pour visite en cas d'absence à M. ZANETTI. Tél. : 81.57.08.

A VENDRE maison 18 ans à 2 kms du bourg de Neuvic. Rez de chaussée tout confort, diverses dépendances. 6400 m² de terrain clôturé. Tél. : 81.55.27.

A VENDRE maison 40 ans à Neuvic RN 89. Vastes dépendances, jardin et grande cour entièrement clôturés. Tél. : 82.07.38 (le soir).

CHERCHE A LOUER maison Neuvic ou alentours. S'adressez au bureau du personnel.

A VENDRE : 2 jambons secs, 1 poste Cibi 120 canaux, neuf 1500 F, moto cross 350 cm³ - bon état 2000 F, 1 barque neuve 1500 F, 1 moteur nu de 104 Z 500 F - Tél. : 81.74.28.

A VENDRE presse R. Coccinelle BD - moteur auxiliaire parfait état - Tél. 54.28.41 H.R.

A VENDRE 50 Motobécane - chaîne neuve - 5 vitesses - révisée entièrement - Prix 800 F - Tél. : 54.06.24.

A VENDRE Autobianchi A 112 - 3 portes - 1 an - neuve - 240 kms - Pas utilisée cause santé. Tél. : 81.55.27.

A VENDRE cirouze électrolux - très peu utilisée - T.B.E. - 600 F, lit enfant largeur 1 m. - sommier métallique - dossier chêne clair - état neuf - 200 F, tondeuse à gazon à main - Wolf - bon état - 120 F, lot de

chaises et tabourets ordinaires - petit prix, table basse bois - longueur 1,80 m - T.B.E. - Tél. : 81.51.60.

A VENDRE Visa super E - année 1981 - 30500 kms - Tél. 81.54.82.

A VENDRE R4 TL salon 78 - 67713 kms - 13000 F - Tél. : 81.55.32 H.R.

A VENDRE motoculteur - bon état - 5 CV avec fraises et charrues - Tél. : 81.17.63 après 19 H.

CHERCHE A LOUER sur MUSSIDAN maison de préférence isolée (pas dans lotissement) - cuisine, salle à manger, 2 ou 3 chambres - Tél. : 09.74.33 après 20 h.

A LOUER Ile d'Oléron emplacement tentes, caravanes sur terrain privé - eau, électricité - Juillet, août - Tél. : (16-46) 97.61.06.

A VENDRE vélo garçon (8-12 ans) - T.B.E. - s'adresser à M. DUMAS atelier 455 ou téléphoner au 82.62.80.

A VENDRE lustre demi cristal - garniture bronze - appliques murales - Tél. : 81.53.02 H.R.

A VENDRE bac à douche avec bonde et cuvette WC - matériel neuf cédé moitié prix - s'adresser à M. Zanetti 24190 Neuvic - Tél. : 81.57.08.

A VENDRE chaudière en fonte mazout avec brûleur - prix à débattre - Tél. : 81.54.14 H.R.

A VENDRE chiots Korthals - Tél. : 04.94.23.

A VENDRE R 16 TS 1974 - Tél. : 90.93.13 - après 20 h.

A VENDRE CX 2200 Super diesel - Année 1976 - puissance 9 CV - 122 000 kms - glaces teintées - attache caravane - Tél. : 81.54.01 en semaine après 19 h.

A VENDRE caravane - marque ECO 525 - coin cuisine, cabinet toilette - avec auvent. Tél. : 81.54.01 en semaine après 19 h.

A VENDRE voilier sans mât ni voile - Musard marque LANAVERRE - 4 places - avec moteur 9 CV marque EVINRUDE - Tél. : 81.54.01 en semaine après 19 h.

RIONS UN PEU !

Le client :

- Combien vous dois-je pour m'avoir guéri de ma surdité, docteur?
- Cinq mille francs.
- Hein? Combien? six mille francs?
- Non! sept mille francs.

Mot d'enfant

Un gamin, dans une rue étroite, est bousculé par une auto des Pompes Funèbres. Il se retourne, toise le chauffeur et lui crie :
- Alors qu'il tu charges en cours de route, maintenant?...